

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DES SCIENCES HUMAINES
DU MERCREDI 28 JUIN 2017**

Membres présents ou représentés :

Enseignants :

BONFAIT Olivier, CAMBERLIN Pierre, ESPOSITO Arianna, GAIMARD Maryse, JÉGOU Anne, KOSSMANN Perrine, LEFÈBVRE Sabine, LELEU Arnaud, MINONDO-KAGHAD Brigitte, RAUWEL Alain, SALÈS-WUILLEMIN Édith, THIBAUT Jean-Pierre, VIGREUX Jean (*procuration à Sabine LEFEBVRE*), ZARA Vasco.

Usagers :

COLSON Marie-Hélène, GRENOUILLET Marius (*procuration à Jeffrey THOMAS*), PICHON Valentin, THOMAS Jeffrey.

Personnels BIATSS :

CLAIR Florence, HERRSCHER France.

Membres extérieurs :

BESSE Pierre, DAURE Pierre-Henri, LOCHOT Éliane, MAGNIEZ Sophie (*procuration à Éliane LOCHOT*), THIERRY Anne.

Absents excusés :

CHAHRAOUI Khadija, CHAPPÉ Julien, ADAMIAK Ambre, AMA Jean-Baptiste, DELAGE Juliette, DEVRY Pierre, DOLE Loïc, DUARTE Marion, HOMMEY Mathilde, LACROIX Candice, LAMANT Élodie, GUICHARD Vincent.

Invités :

CHAPOTOT Sandrine, EL HANBALI Youssef, SALVADORI Philippe (*Président du Conseil*).

Secrétaire de séance : Olivier BONFAIT.

Le doyen ouvre la séance à 17h30 et remercie les présents d'assister à ce conseil, alors qu'il sait que tout le monde est pris par les corrections de copie ou la fin de l'année.

La séance suit l'ordre du jour.

1 - Approbation du PV du précédent conseil d'UFR du 12 avril 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité moins une abstention (de la part d'une personne qui, absente au conseil du 12 avril, a préféré s'abstenir).

2 - Retour sur le DOM. Campagne d'emploi.

M. Youssef El Hanbali prend la parole pour annoncer que la direction de l'Université laisse entendre que les dotations de fonctionnement des composantes seraient réduites en moyenne de 5% (de 5000 euros donc pour l'UFR). Il espère néanmoins que la dotation ne soit pas baissée pour l'UFR, puisque celle-ci est sous dotée par rapport à d'autres composantes qui ont moins d'étudiants et/ou d'enseignants.

Pour le DOM personnel BIATSS, Youssef El-Hanbali fait le point sur le personnel administratif :

- le départ de Mme Michèle Paulus, responsable de scolarité licence, sera remplacé par une personne titulaire.
- Mme Prisca Coline, en charge de la gestion des services enseignants, devrait être renouvelée en 2017-2018. Son poste sera mis au concours ou à la mutation pour la rentrée en 2018).
- Le contrat de la secrétaire du département de musicologie devrait être renouvelé à mi-temps.
- Mme Véronique Dutarte, secrétaire aux affaires générales de l'UFR, part également à la retraite au 1^{er} novembre 2017, et son poste sera mis au concours ou à mutation pour la rentrée de septembre 2018.
- Mme Aurore Rozier, secrétaire département histoire de l'art a obtenu sa mutation dans un collège.
- Mme France Herrscher (responsable de scolarité masters) a demandé sa mutation.
- Mme Anne Veynante, secrétaire du département de sociologie, a également formulé une demande de mutation.

Si ces postes restent vacants à la suite de la phase des mutations, des contractuels seront recrutés pour la rentrée de septembre 2017.

M. Philippe Salvadori reprend la parole pour les DOM enseignant-chercheur.

Il rappelle que l'UFR avait classé huit demandes lors d'un conseil précédent. Sur ces huit, une seule a été honorée, celle du poste de maître de conférences en histoire moderne (qui remplacerait un poste de professeur en histoire moderne et permettra à un PRAG de changer de statut).

Ce poste de PRAG libéré serait transféré en PRAG d'anglais pour l'UFR. Le principe est accepté par la présidence, mais le poste est pour l'instant gelé.

La présidence de l'uB explique cette politique de gel en affirmant que c'est la rectrice qui l'impose dans le cadre du plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Pour les sept autres demandes (dont deux mutations survenues après le conseil de l'UFR pour le DOM: un professeur de psychologie clinique, un MCF histoire de l'art moderne), les postes sont gelés.

Le doyen précise qu'à la rentrée 2017, ce seront donc 7 postes qui seront gelés, et 8 à la rentrée 2018 (sur un total de 86 postes d'enseignants-chercheurs titulaires, soit 10%).

L'objectif de la direction de l'université est de geler 60 postes en enseignants-chercheurs et BIATSS. Sur un total de 1200 postes enseignants à l'uB, 60 postes gelés font donc 5%, alors que pour l'UFR le taux s'élèverait à 10% !

En effet, les disciplines des SHS participent pleinement au marché national et à la mobilité du monde intellectuel : les enseignants de l'UFR trouvent un poste ailleurs (ce qui atteste de leur qualité !). Le turn-over est particulièrement fort pour l'Histoire de l'art et la Psychologie qui deviennent du coup deux disciplines sanctionnées pour leur visibilité nationale. Pour madame Sales-Wuillemin, sans PR en psychologie clinique, le projet I-site ne pourra pas être assumé.

Cette application abrupte du gel des postes sans égard à la situation des départements et unités de recherche peut avoir des conséquences dramatiques. Un recrutement sans tarder du professeur d'archéologie classique est nécessaire pour conserver la place de l'uB dans des chantiers emblématiques au niveau régional et national comme Bibracte, Alésia, Autun. En psychologie clinique, il ne resterait que deux professeurs, dont l'un a une décharge administrative des deux-tiers de son service, et ce pour une discipline qui regroupe les plus forts effectifs en master.

Pour le maître de conférences en histoire de l'art moderne, son non renouvellement affaiblit le Centre Georges Chevrier dont plusieurs postes d'enseignants-chercheurs sont gelés (en philosophie, musicologie, histoire de l'art) alors que le Centre va avoir une évaluation prochaine par le HCERES et pourrait perdre de ce fait le soutien du CNRS.

Le doyen souligne que, de plus, on risque par effet d'aubaine, de dépasser la soixantaine de postes gelés.

Sabine Lefèbvre (directrice d'ArteHis) et Olivier Bonfait (Directeur du département d'Histoire de l'art et archéologie) interviennent pour souligner la nécessité de remplacer sans délai le professeur d'archéologie classique. Edith Sales-Wuillemin rappelle que le professeur de psychologie clinique partant, Antoine Bioy, était responsable de 8 DU, et portait le seul projet SH dans I-site.

Le doyen conclut en rappelant la nécessité pour les collègues qui demandent une mutation de prévenir pour que l'on puisse s'organiser et le cas échéant demander un ATER en remplacement.

Il rappelle que pour les remplacements, aucun poste d'ATER n'a été ouvert, sauf celui pour l'histoire de l'art moderne. En histoire contemporaine, le poste d'ATER pour compenser trois décharges importantes n'a pas été ouvert. ; il en va de même en psychologie du développement.

Le doyen craint qu'avec le gel des postes, il se produise des contraintes sur les heures complémentaires (qui ne peuvent désormais dépasser 50% des heures statutaires), et que donc certains cours ne puissent être ouverts alors qu'ils sont financés.

Les membres du conseil souhaitent émettre une motion portant à la fois sur le dédoublement des CM en 1^{re} année de licence de psychologie et sur la nécessité de « dégel » des postes de PR en psychologie clinique et en archéologie.

Cette motion reçoit un soutien fort du conseil et est adoptée à l'unanimité.

3 - Point financier : conventions et subventions

Est proposée une convention de partenariat pédagogique entre l'IAE de Dijon et le département de géographie pour le master de géographie.

Elle est approuvée à l'unanimité.

Youssef El-Hanbali propose le budget rectificatif n°2, qui porte principalement sur le reliquat de formation continue, et distribue un tableau détaillant la situation.

Ce budget rectificatif est approuvé à l'unanimité

4 - Rectification fiches filières

Géographie : deux enseignements distincts regroupés

Psychologie : simplification de certains intitulés.

Musicologie : problèmes de changement de l'offre en langues en musicologie : Valérie Morisson propose de remplacer les TD d'anglais (3 groupes en L1, 1 en L2 et L3) par un seul CM sur les 3 années, et un renvoi vers des plates-formes d'auto-enseignement.

La pertinence de cette nouvelle offre pédagogique semble difficile à comprendre au conseil et le doyen rappelle que, de plus, ces TD sont déjà budgétés. Peut-être la démarche doit-elle être affinée, et surtout elle ne doit pas être étendue à d'autres départements.

Il invite à mener une réflexion sur les enseignements de langue.

Sabine Lefèbvre rappelle qu'elle est en train de monter un DU Sciences de l'antiquité. De son côté, Olivier Bonfait envisage un DU Numérique, patrimoine et histoire de l'art.

Le doyen se réjouit de ces initiatives qui permettent de d'affirmer la place des SHS dans la cité.

Toutes ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

5 - DU Psychologie

Le DU de psychologie prévoyait jusque-là uniquement une période de stage.

En lien avec les services de la scolarité centrale, il est proposé d'inclure et de mutualiser des heures d'enseignements avec des enseignements existants. Ainsi, ce DU comprend dorénavant des enseignements et une période de stage, conformément à la demande de la scolarité centrale. Cette proposition n'emporte aucune incidence financière, puisque les 30h de CM sont mutualisées avec des enseignements existants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6 - Élection du directeur de l'UFR

Le doyen rappelle que son mandat s'arrête le 31 août 2017.

Il a donc fait procéder à un appel, puisque tout enseignant peut être candidat. Aucune candidature n'a été déposée.

Plusieurs directeurs de département, enseignants et membres des services administratifs remercient le doyen actuel pour sa politique, et la manière intelligente et douce de la mettre en œuvre.

M. Philippe Salvadori évoque le bilan de l'année écoulée, qui lui a fait changer sa position initiale de ne pas se représenter : la réalisation de maquettes parfois innovatrices et qui atténuent les rigueurs de l'austérité, une autre écoute de la présidence lui font espérer qu'un prochain mandat pourrait être encore constructif pour l'UFR et les étudiants, par la négociation et la cogestion.

Il propose quatre thèmes de réflexion pour les prochaines années : les conditions d'accès en première année de licence (ou « le prérequis ») ; le transdisciplinaire ; le développement du numérique ; une meilleure participation des étudiants à la pédagogie.

L'ensemble du conseil du conseil approuve ces pistes de réflexion.

Le conseil procède à l'élection du directeur de l'UFR :

- Monsieur SALVADORI : 23 voix
- Madame ESPOSITO : 1 voix
- Bulletin nul : 1

Monsieur SALVADORI est réélu à la direction de l'UFR des sciences humaines.

Aucune question diverse n'a été déposée et l'ordre du jour étant épuisé, le directeur de l'UFR lève la séance et remercie chacun des membres pour leur travail et leur implication dans la vie de l'UFR Sciences Humaines.

Le secrétaire de séance



Olivier BONFAIT

Le Doyen de l'UFR



Philippe SALVADORI